

aujourd'hui, comme une discussion qui devra se faire avec l'arbitrage car, effectivement—on ne sait pas qu'elle est là. Alors, pour l'instant, il ne faut pas envisager, je crois, les choses économiques—ce qui est graduel. Mais, il faut avoir de la patience, patienter 15 ans, pour avoir cela; mais, les résultats peuvent être quelque chose de positif, organiser, par exemple, dans l'industrie du textile, quelque chose qui se tient. En même temps, les grands manufacturiers seraient organisés, pour qu'ils sachent exactement les possibilités de payer les salaires dans différents secteurs. Il serait bon que la sidérurgie sache qu'elle peut payer tel salaire, et que les ventes lui permettent de payer un salaire élevé, tandis que l'autre ne pourrait pas le faire. Mais, ce qui pose le problème, c'est que, beaucoup de secteurs beaucoup moins bien situés, ne peuvent pas les payer. Or, ils seront obligés de le faire, parce que les écarts deviendront trop grands, et ils devront les payer aussi—parce que les secteurs qui n'ont pas une existence suffisante, à longs termes, sont aussi obligés de s'ajuster, par les prix.

(Traduction)

Le sénateur CARTER: Si nous négocions à propos des grandes industries, mettons, à propos de toute l'industrie de la bière ou de toute l'industrie du textile, avec l'administration d'une part et la main-d'œuvre d'autre part, est-ce que cela ne produirait pas de l'inefficacité vu que quelques établissements de textile ne peuvent pas payer plus que d'autres et s'ils doivent s'abaisser jusqu'au dénominateur commun le plus bas est-ce qu'il n'en résulterait pas de l'inefficacité?

M. THÜR: Je ne crois pas, parce qu'aujourd'hui dans cette discussion partielle vous respectez aussi toutes les inefficacités à un niveau local. Si vous prenez le cas de l'industrie du textile et vous discutez la question des traitements à Victoriaville et Montréal, les résultats à Victoriaville seront tout à fait différents de ceux obtenus à Montréal. Une discussion générale sur l'industrie textile aurait probablement tenu compte de la différence entre ces industries. Je présume qu'elle aurait peut-être accéléré la disparition de certaines entreprises manquant tout à fait d'activité.

Le coprésident sénateur CROLL: C'est bon de noter que l'industrie de conserverie négocie sur une base nationale actuellement.

Le sénateur THORVALDSON: Professeur, je voudrais faire remarquer qu'une fois de plus un économiste formé en Europe comparait devant nous. Il m'intéresse beaucoup de vous écouter et d'écouter d'autres conférenciers, je fais allusion aux conférenciers suédois qui sont venus ici récemment. Vous exprimez des vues désintéressées que les économistes canadiens n'ont pas quelquefois. Je désire faire cette remarque parce que vos commentaires ont été très intéressants.

Je suppose que vous avez suivi les travaux du présent Comité. Je voudrais vous poser une question, si le président n'a pas d'objection.

Vous avez lu les témoignages relatifs à la croissance d'un très vaste empire, l'empire Weston au Canada, qui contrôle un nombre considérable d'industries, principalement dans le secteur de l'alimentation. Auriez-vous une objection à dire si le volume de concentration de capitaux et de puissance économique dont Weston est le siège n'a pas atteint le point dangereux pour un pays comme le Canada. Lorsque je parle de danger je pense à deux points de vue, savoir, celui du consommateur et celui relatif au système de concurrence qui existe au Canada et dont nous sommes fiers. Aimerez-vous faire des observations là-dessus?

M. THÜR: Ma première remarque sera que la dimension d'une entreprise m'importe peu, dans le sens que la concurrence entre un très petit nombre, peut-être deux ou trois entreprises, peut être bien plus efficace que la concurrence dans un système de production partielle comptant 10,000 ou 20,000 entreprises. Je ne suis pas sûr qu'il s'agit réellement d'une question de concurrence